

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **NEUF AVRIL à 18 Heures**,

Le Conseil municipal de la Ville de **LAMBERSART**, légalement convoqué le 3 Avril 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas **BOUCHE**, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. **BOUCHE** Nicolas, Maire ; M. **BERTIN** Pierre, Mmes **GERBER** Héloïse, **LEROY-LAIDEBEUR** Barbara, M. **LEMTIRI** Kacem, Mme **DEWAS** Sabine, M. **BURLION** Nicolas, Mme **LUCOT** Pascale, M. **LAOUTID** Fouad, Mme **XAVIER** Julie, M. **MAGDELAINE** Emmanuel, Mme **COUSIN** Chantal, M. **HUBERT** Thomas, Adjoint ; M. **BLANQUART** David, Mmes **CACHEUX** Martine, **NISOLLE** Christine, M. **VASSEUR** Quentin, Mme **PILLA** Claire, MM. **LEKIEFFRE** Guillaume, **LEMBREZ** Bertin, **DE RYCKE** Xavier ; M. **FRAPPART** Laurent, Mme **FARBOS** Nathalie, MM. **KINGET** François, **LEOSZEWSKI** Patrick, Mme **DOLIGNON** Valérie ; MM. **SCHMITT** François, **BOISSE** Julien ; M. **GUNS** Gontran, Conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. **PIERROT** Antoine, Adjoint au Maire [pouvoir à M. **BERTIN** Pierre] ;

M. **MOUKRIM** Yassir, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. **BLANQUART** David] ;

Mme **DOUTRIAUX** Céline, Conseillère municipale déléguée [pouvoir à Mme **COUSIN** Chantal] ;

Mme **RAMON** Anne, Conseillère municipale déléguée [pouvoir à Mme **DEWAS** Sabine] ;

Mme **VANLEMMENS** Laurence, Conseillère municipale déléguée [pouvoir à Mme **CACHEUX** Martine] ;

M. **JIMENEZ** Franck, Conseiller municipal [pouvoir à M. **FRAPPART** Laurent].

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. **VASSEUR** Quentin.

O B J E T

N°13

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO), DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) ET DU JURY DE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

.../...

RAPPORT DU MAIRE

Selon l'article L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lorsque les marchés publics sont passés selon une procédure formalisée (valeur hors taxe égale ou supérieure aux seuils européens), le titulaire est choisi par une Commission d'Appel d'Offres (CAO). Par ailleurs, cette instance émet également des avis sur la passation des modifications supérieures à 5 % de ces marchés passés selon une procédure formalisée (article L.1414-1 à 4 du CGCT).

Conformément à l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la CAO est composée de 6 membres titulaires : le Maire ou son représentant ainsi que 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Les membres de la CAO (président et membres élus titulaires et suppléants présents en remplacement d'un ou plusieurs titulaires) ont voix délibérative. Lorsqu'un titulaire démissionne, il est remplacé par un suppléant. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Les candidatures à cette élection prennent la forme d'une liste comprenant des candidats en nombre suffisant pour satisfaire le nombre total des sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Si une seule liste est présentée, elle doit satisfaire à l'obligation de représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque membre de l'assemblée délibérante s'exprime en faveur d'une liste entière, sans panachage, ni vote préférentiel. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Conformément à l'article L. 2162-24 du Code de la Commande Publique, les membres de la CAO seront également appelés à siéger lorsque la mise en place d'un Jury de concours sera nécessaire.

Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- de procéder à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission de Délégation de Service Public et du Jury de concours, conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, soit par vote au scrutin secret, soit si le Conseil municipal le décide à l'unanimité, par vote à main levée ;

Titulaires (5) :

- Fouad LAOUTID
- Kacem LEMTIRI
- Héloïse GERBER
- Barbara LEROY-LAIDEBEUR
- Franck JIMENEZ

Suppléants (5) :

- David BLANQUART
- Anne RAMON
- Yassir MOUKRIM
- Christine NISOLLE
- François KINGET

- en l'absence du Maire, de désigner Pierre BERTIN, Président délégué.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

L'ensemble des Conseillers municipaux ont accepté de voter à main levée.

Transmis en Préfecture le 10 AVR. 2026
Affiché le 10 AVR. 2026

Pour extrait conforme,



Nicolas BOUCHE
Maire
Conseiller Métropolitain



Quentin VASSEUR
Secrétaire de Séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM260409_13
Objet :	Désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et du Jury de concours de Maîtrise d'œuvre
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	059-215903287-20260409-DM260409_13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20260409-DM260409_13-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20260409.13 d__signation CAO.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20260409-DM260409_13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	470.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 avril 2026 à 12h27min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 avril 2026 à 12h27min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 avril 2026 à 12h28min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 avril 2026 à 12h28min14s	Reçu par le MI le 2026-04-10